



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 11492

Texte de la question

M. Christian Cuvilliez attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de la Poste à Dreux où le manque de personnel est tel qu'il suffit d'une absence pour désorganiser le service. Ainsi tout un quartier de la ville de Dreux a été privé, pendant plusieurs jours, de distribution de courrier parce que le préposé affecté à cette tâche était malade et qu'il n'a pu être remplacé. De tels incidents nuisent à la bonne marche du service public postal et l'affaiblissent face aux exigences européennes de voir privatiser ce service public. En conséquence il lui demande quelles mesures il compte prendre pour développer des postes de polyvalents afin que de tels incidents ne se reproduisent pas.

Texte de la réponse

Des difficultés ont en effet été rencontrées à la fin du mois de janvier dernier au service de la distribution du bureau de Dreux. Les moyens de remplacement dont dispose habituellement cet établissement s'étant trouvés momentanément insuffisants pour compenser le nombre exceptionnellement élevé d'absences, la distribution du courrier d'un quartier de cette ville a de ce fait été perturbé du 30 janvier au 2 février 1998. Toutefois, aucune tournée n'est restée sans distribution deux jours consécutifs. La situation est en tout état de cause redevenue normale dès le 3 février 1998. La permanence du service de la distribution du courrier en même temps que la bonne qualité du service rendu restent, bien entendu, parmi les préoccupations premières de La Poste.

Données clés

Auteur : [M. Christian Cuvilliez](#)

Circonscription : Seine-Maritime (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11492

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1447

Réponse publiée le : 18 mai 1998, page 2795